

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE MINIÈRE À MADAGASCAR

Cette année 2008 a vu le démarrage de deux grands projets miniers – ilménite à Fort Dauphin, nickel et cobalt à Ambatovy –, lesquels ont fait l'objet d'interrogations sinon de vives critiques émanant d'ONG nationales et internationales ainsi que de médias locaux et internationaux. Les exploitations minières en Afrique et en Amérique latine ont suscité des constats concluant que l'exploitation minière signée sous l'emprise de contrats léonins ne participe que peu ou prou au développement durable et de ce fait ne contribue guère à la réduction de la pauvreté. L'exemple du Projet Ilménite de Fort Dauphin démontre une distorsion du tissu social local entre, d'une part les favorisés du Projet, une infime partie de la population, et d'autre part la grande majorité victime d'une spirale inflationniste source de frustration durable. Les dégâts irréversibles sur l'environnement causés par ces projets ne sont pas encore aujourd'hui comptabilisés, mais il est sûr que l'addition à payer sera incommensurable.

D'après le Rapport de la Banque Mondiale – Revue des dépenses publiques 2007, les effets induits par ces grands investissements miniers ne concourent pas directement aux objectifs de réduction de la pauvreté à Madagascar, et selon le *Sector Director* de la Banque Mondiale en visite à Antananarivo en juillet 2008, « Madagascar est perdant dans les contrats passés avec QMM et Sheritt », du fait des énormes avantages fiscaux, douaniers et financiers accordés à ces compagnies minières. Les recettes tirées des taxes et redevances ne génèrent pratiquement aucun bénéfice pour l'Etat et les collectivités décentralisées, car les contrats issus de la Convention d'établissement de 1998 et de la loi sur les Grands Investissements Miniers de 2005 sont de véritables marchés de dupes.

Malgré ces faits, au mois de mai 2008, le Ministère de l'Energie et des Mines, par le biais du Bureau des Cadastres Miniers de Madagascar (ou BCMM), a lancé un avis d'appel à manifestation d'intérêt national et international pour la mise en exploitation des gisements de fer de la zone de Soalala, Région Boeny et Melaky. Gisements dont l'importance (réserves, investissements requis, création d'emplois, etc.) est à peu près égale à celle de Fort Dauphin ou d'Ambatovy. Et en août 2008, le BCMM a publié la liste des sociétés présélectionnées à soumettre une offre pour l'exploitation et la mise en exploitation des gisements de fer de la zone de Soalala. Selon le Secrétaire Général du Ministère de l'Energie et des Mines, l'ouverture des plis aura lieu le 18 novembre 2008.

Lors d'une séance de travail qu'ils ont eue le 17 septembre 2008 avec le Country Manager et le Responsable de la Communication de la Banque Mondiale à Madagascar, les représentants du CONECS et du SeFaFi ont sollicité le concours de cette institution pour l'organisation d'une table ronde sur la réforme de la politique minière à Madagascar et ont déposé une note de présentation intitulée : « L'impératif d'une gestion transparente et efficace des ressources minières aux fins de la croissance et de la réduction de la pauvreté à Madagascar ». Après échanges de vues, la Banque Mondiale a suggéré d'inscrire, le cas échéant, la manifestation dans le cadre de EITI.

Cette table ronde est rendue nécessaire, compte tenu des imperfections constatées dans les deux projets mentionnés plus haut. En effet, il s'avère primordial de remettre à plat notre politique minière avant de se lancer dans de nouveaux projets qui lèsent les intérêts supérieurs de notre nation. Dans les pays africains tels que le Sénégal, le Mali, la République Démocratique du Congo, le Libéria, la société civile se responsabilise et se mobilise autour des questions minières, et les gouvernements de ces pays commencent à la considérer comme partie prenante incontournable dans le processus de réforme de la politique minière.

Compte tenu des effets négatifs des projets de Fort Dauphin et d'Ambatovy sur le plan économique, social et environnemental, une question devrait être posée : pourquoi cette velléité d'attribuer aussi rapidement les périmètres miniers des gisements de fer de la zone de Soalala ? D'autant plus que le contexte économique mondial, marqué par une récession généralisée, ne favorise guère aujourd'hui ce genre d'investissement.

De tout ce qui précède, les entités signataires du présent communiqué demandent :

- qu'il soit sursis au processus d'octroi des périmètres miniers des gisements de fer de Soalala ;
- qu'à l'instar de la Guinée, de la République Démocratique du Congo et du Niger, Madagascar renégocie les contrats passés avec les compagnies internationales de premier plan pour défendre réellement les intérêts nationaux ;
- que l'essentiel de la transformation des minerais malgaches cesse de se faire dans d'autres régions du monde, privant Madagascar de valeur ajoutée et de la possibilité de créer des emplois qualifiés et en plus grand nombre ;
- qu'il soit organisé en collaboration avec les organisations de la société civile de Madagascar, une table ronde sur le secteur minier pour l'élaboration d'une nouvelle politique minière.

Fait à Antananarivo le 6 novembre 2008

Le CONECS
(Conseil National Economique et Social)
Le SEFAFI
(Observatoire de la Vie Publique)
La FEDMINES
(Fédération des Exploitants Miniers)
Le CDE
(Club Développement et Ethique)
Le KMF/CNOE
(Comité National pour l'Observation des Elections)